



VILLE DE SAINTE-ADÈLE

À toutes les personnes intéressées

Avis public est donné que le rapport financier ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant pour l'année 2013 seront déposés lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 16 juin 2014 à 20h en la salle du Conseil située au 1386, rue Dumouchel, et ce, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

DONNÉ À SAINTE-ADÈLE, ce 4 juin 2014.

La greffière et directrice des services juridiques,

(s) Marie-Pier Pharand

Marie-Pier Pharand
Avocate